

# ACCÈS RECYPARC



## Vous êtes domicilié HORS ZONE IDELUX ?



Votre accès au recyparc est **PAYANT**.  
Un **QR code personnalisé** est requis  
pour y accéder.

L'accès au recyparc est autorisé aux véhicules avec ou sans remorque (poids total au sol inférieur à 3,5 tonnes) et aux camionnettes non lettrées immatriculées en Belgique à usage familial (fréquentation et quantité de déchets déposés comparables à celles d'un ménage).

### Comment accéder au recyparc ?

En tant que particulier domicilié en dehors de la zone IDELUX Environnement, vous devez présenter un **QR code personnalisé** au préposé lors de chaque passage au recyparc. Un ticket électronique sera automatiquement déduit de votre compte.

Les **tickets de passage électroniques** liés à votre QR code sont en vente par lot de 6. Il est possible de commander plusieurs lots de 6 tickets à la fois (les tickets de passage électroniques ont une validité illimitée).

### Pourquoi dois-je payer ?

Valoriser les déchets déposés au recyparc tout en préservant l'environnement, ça coûte ! Pour financer ce service, les Communes paient une cotisation pour chaque équivalent-habitant. Dans le respect du coût-vérité, cette cotisation est reportée dans la taxe « déchets » appliquée à chaque ménage. Par souci d'équité, les particuliers domiciliés en dehors de la zone IDELUX Environnement doivent eux aussi s'acquitter d'un droit d'accès au recyparc pour le dépôt de leurs déchets.

## Pour recevoir votre QR code personnalisé

Renvoyez ce formulaire dûment complété par mail à [acces.recyparcs@idelux.be](mailto:acces.recyparcs@idelux.be)  
ou par courrier IDELUX Environnement, Chemin des Cœuvins - 6720 HABAY-LA-NEUVE

### VOS COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse Email :

GSM :

Rue :

Numéro :

Code postal :

Localité :

Fait le / / à

SIGNATURE

**Plus d'infos ?** Contactez-nous au +32 495 29 01 32 - [acces.recyparcs@idelux.be](mailto:acces.recyparcs@idelux.be)

Les informations recueillies via ce formulaire sont destinées à IDELUX aux fins de traiter votre demande d'acquisition de tickets de passage électroniques. Elles nous permettront de vous créer un compte client (mesures précontractuelles). Une fois votre compte client créé, vous recevrez un virement bancaire vous permettant de commander vos tickets de passage électroniques. Dès le paiement enregistré, un QR code crédité du nombre de passages achetés vous sera envoyé. Le cas échéant, ces données peuvent être transmises au SPW. Les données personnelles ainsi récoltées seront conservées jusqu'à la fin du service de gestion. Pour toute autre question, vous pouvez contacter notre DPO ([dpo@idelux.be](mailto:dpo@idelux.be)) ou consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet.

### Comment recevoir votre QR code personnalisé ?

Complétez ce formulaire  
et renvoyez-le à  
[acces.recyparcs@idelux.be](mailto:acces.recyparcs@idelux.be)

Nous vous enverrons  
un numéro de client qui  
vous permettra d'acheter  
des tickets de passage  
électroniques.

Dès réception du paiement,  
nous vous enverrons un  
**QR CODE** et créditerons  
votre compte du nombre de  
tickets électroniques achetés.

### TARIF HORS ZONE

Prix au 01/01/2023

6 passages = 58,08 € TVAC  
12 passages = 116,16 € TVAC  
18 passages = 174,24 € TVAC  
24 passages = 232,32 € TVAC